

FOCUS

ENSEMBLE PALATIAL

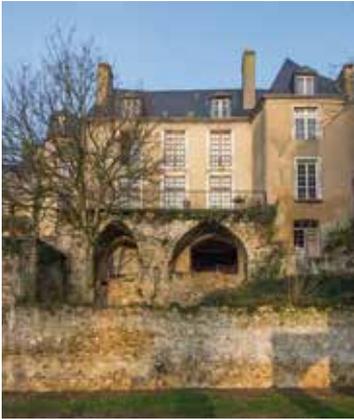
COMTAL ET ROYAL

LE MANS



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
À DIRE

L'enceinte romaine du Mans, candidate au patrimoine mondial de l'Unesco



UN IMPORTANT ÉDIFICE ROMAIN SOUS L'HÔTEL DE VILLE ?

Aux premiers siècles de notre ère, l'actuel site de l'Hôtel de ville domine la vallée encaissée du ruisseau d'Isaac qui coule près de 15 à 20 mètres en contrebas. Il est alors occupé par d'importantes constructions antiques dont les gros murs, observés sur deux mètres de haut dans les caves de la mairie, ont récemment été datés de la fin du I^{er} siècle ou du début du second. Il pourrait s'agir des vestiges d'un bâtiment public, mais la fonction exacte reste inconnue pour le moment.

L'ENCEINTE ROMAINE ET LA PORTE SAINT-MARTIN

Lors de la construction de l'enceinte romaine, à la fin du III^e siècle ou dans la première moitié du IV^e siècle, cet ensemble est conservé et inclus dans le périmètre de la fortification. Le mur d'enceinte vient littéralement s'appuyer contre les maçonneries antérieures et prend soin de les contourner, ce qui explique sans doute le décrochement observé sur le tracé du rempart à hauteur de la collégiale royale Saint-Pierre-de-la-Cour.

À la suite se trouve une porte monumentale antique, située rue des Fossés Saint-Pierre. Elle est l'une des rares portes romaines de l'Antiquité tardive encore préservée en Gaule qui n'a pas été dégagée aux XIX^e et XX^e siècles. Elle est en effet partiellement comblée, mais conserve derrière

des arcades médiévales visibles depuis la rue, deux passages voûtés en briques, encadrés de gros blocs calcaire. La porte est en usage jusqu'au XIII^e siècle et abritait un oratoire dédié à saint Martin.

UN COMPLEXE PALATIAL COMTAL DÈS LE X^E SIÈCLE ?

Les premiers comtes héréditaires apparaissent dans le Maine à la fin du IX^e siècle et vont tenter de maintenir l'autonomie de leur territoire face aux grandes principautés limitrophes que sont l'Anjou et la Normandie.

Au Mans, ils choisissent d'installer leur résidence à l'emplacement stratégique de l'actuel Hôtel de ville. Les palais de cette époque sont le plus souvent composés de trois entités : une grande salle qui permet l'exercice du pouvoir (aula en latin), un ou plusieurs bâtiments à vocation résidentielle (camera) et une chapelle (capella). Une charte du comte du Maine Hugues II, datée entre les années 960 et 990, évoque pour la première fois la chapelle palatine (collégiale royale Saint-Pierre-de-la-Cour), mais des doutes subsistent sur l'authenticité du texte. La tradition fait de ce comte, le fondateur de cette collégiale dans laquelle il fit garder les reliques de Sainte Scholastique, sœur jumelle de saint Benoît, et fondatrice à ses côtés de l'ordre religieux des Bénédictins. C'est également dans ce même édifice qu'est conservé l'étendard du comte, symbole de son pouvoir.



Une opération archéologique récente a permis de dater les vestiges de la nef de la collégiale. Elle a été élevée, d'après les datations radiocarbone des charbons contenus dans le mortier de construction, entre 900 et 1030, ce qui en fait l'une des plus anciennes églises en pierre du Maine. De plus, la datation semble confirmer dans les grandes lignes la tradition fondatrice évoquée précédemment.

Deux grandes fenêtres-hautes, couvertes en plein-cintre, sont encore conservées du côté de la rue des Fossés Saint-Pierre, de même que le parement en petits moellons de grès roussard et de calcaire. Deux autres fenêtres subsistent du côté de la place Saint-Pierre.

Avant 1834 et sa destruction partielle, la nef se prolongeait très nettement sur l'actuelle place Saint-Pierre et était terminée par une tour-porche. L'église, de forme rectangulaire, s'appuie sur le mur d'enceinte antique et était longue d'une trentaine de mètres pour 9 m de large. Il s'agit d'un édifice de prestige, construit avec le plus grand soin dans le but d'affirmer et de légitimer le pouvoir du comte.

D'autres bâtiments (aula et camera) devaient former avec la collégiale un véritable ensemble palatial, mais ils n'ont pas encore été identifiés.

LE PALAIS COMTAL SOUS LES PLANTAGENÊT

Ce palais est par la suite un lieu de résidence régulier de la nouvelle famille comtale du Maine et d'Anjou depuis l'union de la comtesse du Maine, Eremburge de Beaugency, et du comte d'Anjou et roi de Jérusalem, Foulques V, en 1110. Le mariage de leur fils, le comte Geoffroy V "le Bel" et de Mathilde "l'Emperesse", héritière de la Normandie et du royaume d'Angleterre, a lieu dans la cathédrale Saint-Julien, le 17 juin 1128. Leur fil, Henri II, qui deviendra le premier roi d'Angleterre de la dynastie des Plantagenêt, est né au Mans en 1133 et y séjourne régulièrement entre 1151 et 1189.

Du règne de Geoffroy V, date probablement la très grande salle d'apparat à trois nefs (aula) de 30 m de long pour un plus de 20 m de large aux dimensions exceptionnelle pour l'époque, dont il subsiste l'impressionnant mur pignon de la place du Hallai et sa grande fenêtre romane et, dans le hall de l'Hôtel de ville, une partie du



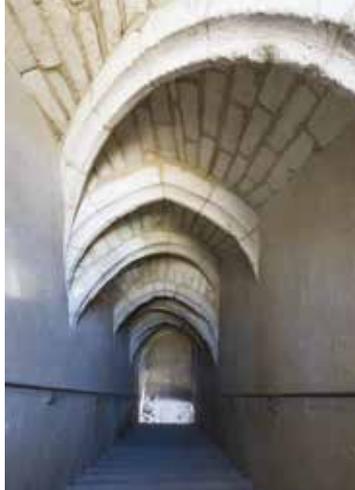
mur gouttereau oriental percée de trois fenêtres aujourd'hui obstruées. Là, se déroulaient de grandes cérémonies et de grandes fêtes des souverains Plantagenêts lors de leurs séjours au Mans (fêtes de Pâques ou de Noël, cérémonies d'hommage ou d'allégeance...).

une porte qui donnait sur une coursière. L'étage avait une vue privilégiée sur la vallée d'Isaac et la rue Héraud en contrebas ; c'est là, d'après un texte, que la reine Bérengère de Navarre, veuve de Richard Cœur de Lion, régla un conflit avec le chapitre de la cathédrale en 1229.

Un peu plus tard, vers 1180, la chambre du comte (camera) est reconstruite sur des bases plus anciennes contre la grande salle, juste au nord-est. Ce bâtiment, établi sur deux niveaux, est encore largement conservé malgré de multiples remaniements. On peut notamment observer, depuis la place du Hallai, une fenêtre

Peu après, vers 1250, une nouvelle aile, flanquée de contreforts, est édifiée perpendiculairement à la grande salle en englobant les vestiges d'une tour de l'enceinte romaine. Sa charpente, encore en place, pourrait dater du XIII^e siècle.





UNE COLLÉGIALE QUI RIVALISE AVEC LA CATHÉDRALE

La collégiale royale Saint-Pierre-de-la-Cour était desservie dès le XII^e siècle par une vingtaine de chanoines, nommés par le comte. Elle a longtemps rivalisé avec la cathédrale Saint-Julien et les conflits entre les deux institutions capitulaires étaient incessants.

Grâce à la libéralité des comtes, la collégiale connaît des agrandissements successifs tout au long du Moyen Âge. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et alors détenteur du comté du Maine, autorise les chanoines à agrandir le chœur de leur église en détruisant une tour romaine et en empiétant sur les terrains en contrebas, près des fossés. De comtale, la collégiale devient royale à cette époque.

D'après la tradition, Hélié de la Flèche, à la fin du XI^e siècle, puis Henri II Plantagenêt, vers 1175, auraient financé des travaux sur l'édifice. Un nouveau chœur de style gothique est édifié extra muros à partir de 1267, à l'initiative de Charles I^{er} d'Anjou, comte du Maine. Massif, il était flanqué de contreforts et divisé en deux niveaux. La partie supérieure, actuellement réaménagée en bureaux, communiquait de plain-pied avec la nef et était éclairée par de grandes fenêtres ogivales, désormais obstruées. En dessous se trouve une chapelle basse, qui peut, aujourd'hui, être visitée. Elle se divise en trois doubles travées voûtées d'ogives reposant sur deux colonnes.

Plus tard, probablement au XV^e siècle, les chanoines font construire de grandes arcades entre les contreforts du chœur. Elles supportaient une galerie périphérique, ainsi qu'une chapelle et la salle capitulaire. Une seule de ses arcades, abritant un magnifique escalier rampant voûté d'ogives, est encore conservée, du côté de la rue des Fossés Saint-Pierre.

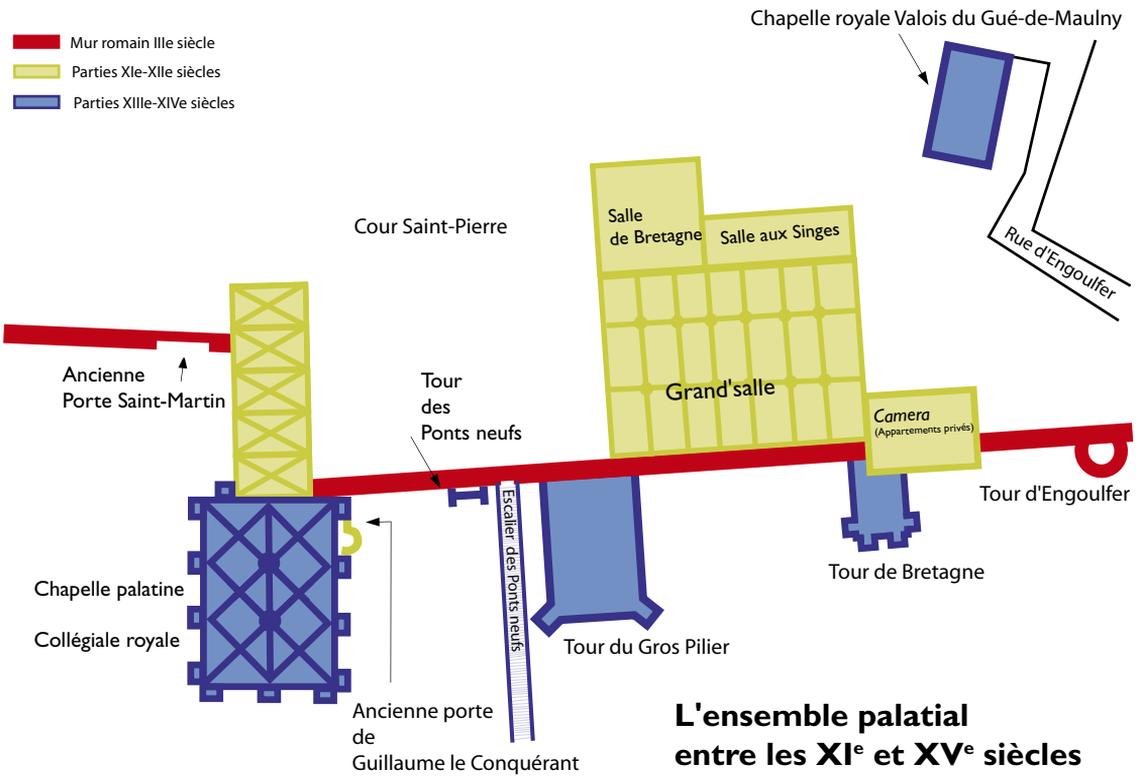
Après la destruction par les Anglais de la résidence royale du Gué-de-Maulny, autrefois située sur les berges de l'Huisne, la Saint-Chapelle qui s'y trouvait est transférée près du palais comtal au milieu de l'actuelle place du Hallai. Elle a été détruite en 1748 et son chapitre est alors regroupé avec celui de la collégiale royale Saint-Pierre-de-la-Cour.

LA TOUR DU GROS-PILIER, UNE TOUR-RÉSIDENCE DE LA FIN DU MOYEN ÂGE

À la fin du Moyen Âge, le palais comtal subit de nombreuses transformations, notamment pour répondre aux besoins grandissants de l'administration comtale et de ses prérogatives judiciaires. Il est parfois difficile d'en établir les fonctions et les chronologies précises.

Ainsi, la salle de Bretagne, la salle aux Singes, ainsi que les prisons semblent avoir été construits au XIV^e siècle en appentis contre la grande salle à la place d'une ancienne galerie appelée les « ballez ».

- Mur romain IIIe siècle
- Parties XIe-XIIe siècles
- Parties XIIIe-XIVe siècles



L'ensemble palatial entre les XI^e et XV^e siècles

Ces bâtiments ont disparu et leurs vestiges se trouvent probablement conservés sous la rue du Hallai.

Vers 1380, le comte du Maine et duc d'Anjou (Louis Ier ou Louis II ?) fait aménager extra muros, une nouvelle extension au palais, sous la forme d'une tour rectangulaire massive, à contreforts diagonaux, appelée depuis le XIX^e siècle, la tour du Gros-Pilier. Il s'agit là encore d'un édifice de prestige mêlant fonctions défensives et résidentielles, semblable aux tours d'angle de l'enceinte du château de Vincennes. Elle est divisée en trois niveaux desservis par un escalier à vis. La salle basse est voûtée en berceau et donne accès à trois archères, transformées ensuite en canonnières. Au-dessus se trouvent deux grandes salles superposées éclairées par des croisées et

chauffées par une cheminée. La première dispose de latrines aménagées dans l'un des contreforts, tandis que la seconde, accessible de plain-pied depuis la grande salle, dessert un petit oratoire. Malgré des restaurations importantes en 1930, l'ensemble est bien préservé et constitue un superbe exemple de tour-résidence de la fin du Moyen Âge.





À la même période, un escalier, dit des Ponts-Neufs, est aménagé le long de la tour du Gros-Pilier. Ce nouvel accès remplace la Vis Saint-Pierre, située dans le même secteur, et qui avait succédé à la porte Saint-Martin. D'abord en bois, l'escalier des Ponts-Neufs a été reconstruit en pierre au XVI^e siècle.

UN LIEU INVESTI PAR LA MUNICIPALITÉ

Après la disparition des comtes héréditaires et apanagistes*, le palais est occupé par les administrations royales de la province du Maine, dont le tribunal, appelé à l'époque présidial. En 1611, les échevins du Mans (ancêtres du conseil municipal) y obtiennent une salle. À partir de la période révolutionnaire, le bâtiment est entièrement occupé par le corps municipal, car l'administration judiciaire s'est vue attribuer les bâtiments de l'ancien couvent de la Visitation, aujourd'hui place de la République. Il est reconstruit entre 1757 et 1764 en s'appuyant en partie sur les anciens murs du palais Plantagenêt gravement endommagé par un incendie en 1720. Il se présente, côté place Saint-Pierre, selon un plan en L avec une façade classique qui se décompose en trois niveaux plus combles mansardés. Le porche de style néogothique, à l'arrière de la tour du Gros-Pilier, a été construit dans les années 1930. Les autres façades restent médiévales.

Après la Révolution française, la collégiale royale Saint-Pierre-de-la-Cour est cédée lors

du Concordat à la fabrique de la cathédrale. En 1808, la municipalité rachète l'édifice pour agrandir la place Saint-Pierre et transformer le chœur de l'église en marché couvert. Le projet ne se concrétise qu'à partir de 1834 avec la destruction d'une grande partie de la nef. Le reste de l'église est partagé entre une école primaire mutuelle et un asile. De nombreuses ouvertures sont percées et le volume initial du chœur est divisé en trois niveaux. Des préaux sont également aménagés en contrebas, rue des Fossés Saint-Pierre. Ils ont été détruits en 1976. Après avoir un temps abrité les collections du musée archéologique municipal entre 1903 et 1939, la chapelle basse de la collégiale accueille désormais des expositions d'art contemporain.

Aujourd'hui Hôtel de ville, l'ancien palais des comtes du Maine et des rois Plantagenêt a bénéficié d'importants travaux de mise en valeur de ses parties médiévales dans le cadre de la politique municipale de valorisation du patrimoine du Mans, ville d'art et d'histoire. Plusieurs mois de travaux ont permis de nouveaux aménagements et surtout de retrouver les trois grandes fenêtres romanes de la grande salle et le petit appareil de moellons de grès roussard. Coût total de ces travaux : 450 000 euros, financés par la Ville.

* Comtes apanagistes : princes cadets de la famille royale qui reçoivent en compensation de leur exclusion de la couronne, les revenus d'un comté, d'un duché ou d'une principauté appartenant au domaine royal.

« UNE VILLE QUE J'AI AIMÉE PAR DESSUS TOUT SUR TERRE, OÙ JE SUIS NÉ ET OÙ J'AI GRANDI, OÙ MON PÈRE EST ENTERRÉ, ET UNE VILLE OÙ LE CORPS DE SAINT JULIEN REPOSE LUI AUSSI »

Henry II Plantagenêt, Concerning the instruction of Princes
Gérald of Wales, 1838.

Villes et Pays d'art et d'histoire

Le Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'Architecture et du Patrimoine attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités territoriales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité des animations développées. Aujourd'hui, un réseau de 180 villes et pays vous offre son savoir-faire sur toute la France

À proximité

Le Perche Sarthois, Vallée du Loir, Laval, Coëvrons-Mayenne, Angers, Saumur, Nantes, Guérande, Vignoble nantais, Fontenay-le-Comte et Vendôme bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.



Renseignements :

 Maison du Pilier-Rouge
41/43 Grande Rue
CS 40010
72039 Le Mans Cedex 09
Tél. 02 43 47 40 30
www.ville-lemans/patrimoine.fr

Ce document a été conçu par :
Le service municipal Tourisme et Patrimoine,
Ville d'Art et d'Histoire. Maison du Pilier-Rouge
Crédit photos : Ville du Mans / Hugo Meunier
Illustrations : Éditions du Quai Rouge
Plans : Ville du Mans
Remerciements à : Joseph Guilleux et Etienne
Bouton
2018

